



## Monsieur Margueritte répondez à nos questions svp !

**Ce sont les faits !** À la suite de sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale, le président de la République a ouvert une période de mise en sommeil de l'activité gouvernementale.

Le gouvernement ne peut aujourd'hui que se limiter à gérer les affaires courantes sans entreprendre de programmes pouvant hypothéquer les actions de futurs gouvernants potentiels, dans l'attente du résultat des élections législatives et de sa démission à l'issue de ces derniers.

Le Conseil d'État a circonscrit la gestion des affaires courantes aux mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public. Par affaires courantes, on entend ici celles qui relèvent du quotidien, de l'indispensable.

Il écarte dès lors que toutes les actions importantes supposant l'engagement de dépenses conséquentes sont suspendues, les ministres en exercice ne disposant plus de la légitimité pour engager durablement l'État.

**Cette théorie permet d'éviter que le pouvoir sortant engage des actions qui peuvent gêner les programmes portés par le pouvoir entrant. De tels actes qui dépasseraient le cadre de la gestion des affaires courantes pourraient être sanctionnés par le Conseil d'État.**

En conséquence, jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale et de la constitution d'un nouveau gouvernement, la France vivra au ralenti au niveau national dans l'attente d'une nouvelle Assemblée nationale.

En ferez-vous partie ? Un avenir proche nous le dira. Et même si c'est le cas tout indique que la majorité relative actuelle deviendra une minorité. Votre communiqué annonçant l'obtention d'une enveloppe financière n'est rien d'autre qu'un subterfuge politicien pour tenter de sauver les meubles.

Vous seriez mieux inspiré en répondant à la question déjà posée : cette enveloppe exceptionnelle est attribuée « en direction du territoire de santé et au-delà ». Que signifie « au-delà » ? Les 29 millions sont-ils dans les « caisses » de l'hôpital ?

Vous seriez plus inspiré en nous décrivant le bouclage du montage financier complexe tel qu'il a été défini par le projet NHM.

Vous vous êtes affichés publiquement par voix de presse alors que vous saviez comme tous les Français-es, que le Gouvernement serait mis en sommeil. Ceci peut s'apparenter à une manœuvre pour enfumer les électeur-trices. Parler de « victoire pour l'hôpital » a tout de l'imposture lorsque l'on peut constater comment l'offre de soins a été réduite à sa peau de chagrin. Ce qui est à votre actif c'est le démantèlement de notre hôpital.

Nous vous demandons de bien vouloir avoir l'honnêteté de ne pas faire figurer dans votre catalogue d'activités cette décision qui aurait dû être effective il y a maintenant deux ans. Le frein à main a été desserré au pire moment... pour vous.

**13 Juin 2024**